



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

INFORMATION AUX CANDIDATS DES CIRCONSCRIPTIONS DE PARIS

PROPAGANDE ELECTORALE

Livraison des circulaires et des bulletins de vote :

La date limite de remise des documents de propagande imprimés est fixée au :

- **Mardi 9 septembre à 18 heures, chez le routeur Koba route de Neuilly-sous-Clermont – 60290 RANTIGNY**

Les membres de la commission de propagande se réuniront à partir du jeudi 4 septembre 2025 à 9h00 et examineront la propagande livrée au plus tard le mardi 9 septembre à 18h00 à la société Koba.

La commission siège dans les locaux de la préfecture situés au 5 rue LEBLANC à Paris (75015).

Il est demandé aux candidats de s'assurer auprès de leur imprimeur de la bonne livraison des professions de foi et bulletins de vote.

Les candidats ou leurs représentants qui souhaitent assister à la commission doivent s'inscrire auprès du bureau des élections dans la limite de deux personnes par candidat.

Les quantités à remettre, taux et plafonds des remboursements et critères de conditionnement sont consultables sur le site de la préfecture à cette adresse :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Elections/Election-legislative-partielle-des-21-et-28-septembre-2025/Tarifs-maxima-de-remboursement-des-frais-d-impression-et-d-affichage-des-documents-electoraux>

Quantités de circulaires et bulletins de vote à remettre pour La 2^{ème} circonscription de Paris :

Nombre d'électeurs : 75 534

Nombre de circulaires (+10%) : 81 987

Nombre de bulletins de vote (double du nombre d'électeurs majoré de 10%) : 163 975

ORDRE DES PANNEAUX D’AFFICHAGE ET PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS

Le tirage au sort qui définira l’ordre des panneaux d’affichage aura lieu le vendredi 29 août 2025 à partir de 18H30 à la préfecture de Paris et d’Île de France. Les candidats ou leurs représentants (maximum 2 personnes) qui souhaitent assister au tirage au sort doivent s’inscrire auprès du bureau des élections.

La liste des candidats sera publiée sur le site internet de la préfecture de Paris et d’Île-de-France.

LA COMMISSION DE RECENSEMENT DES VOTES

La commission de recensement des votes de Paris se réunira le dimanche 21 septembre 2025 à partir de 23 heures à la préfecture de Paris et d’Île de France.

Les candidats ou leurs représentants qui souhaitent assister à la commission doivent s’inscrire auprès du bureau des élections dans la limite de deux personnes par candidat.

Pour les prises de rendez-vous auprès du bureau des élections et toute question :
pref-elections@paris.gouv.fr